

# Après le "coup de pouce CEE", l'Etat lance un "coup de boost" chauffage CEE

**Deux textes CEE majeurs émanant du plan de sobriété viennent d'être publiés au Journal Officiel du 28 octobre pour accélérer la transition énergétique en France.**

**Ils devraient permettre de dynamiser les rénovations énergétiques mono-gestes financées par les certificats d'économie d'énergie (CEE).**

## Résidentiel : Housse de la prime Coup de pouce Chauffage jusqu'à 1 500 € pour le remplacement d'une chaudière fioul

Le gouvernement lance un « coup de boost » financé par les CEE visant à inciter tous les types de ménages à sortir du chauffage au fioul.

Le nouvel arrêté vient apporter des aides renforcées pour le **remplacement dans le secteur résidentiel d'une chaudière au fioul** par une pompe à chaleur, un système solaire combiné, une chaudière biomasse ou un raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération.

Ainsi, en ce qui concerne les PAC air/eau, eau/eau et hybrides, les chaudières biomasses et systèmes solaires combinés, l'incitation CEE serait de :

- 5 000 euros pour les ménages modestes (au lieu de 4 000 actuellement),
- 4 000 euros pour les ménages dits « classiques » (au lieu de 2 500).

Ce "coup de boost" sera temporaire : il concerne les opérations engagées jusqu'au 30/06/2023, et dont les travaux s'achèveront au plus tard le 31 décembre de la même année.

## Assouplissement du Coup de pouce Chauffage avec l'intégration du remplacement des chaudières gaz à condensation

Le texte apporte un changement majeur pour le changement de système de chauffage. Il assouplit l'application des bonifications Coup de Pouce qui deviennent éligibles **y compris lorsque l'installation d'une PAC, d'une chaudière biomasse ou le raccordement à un réseau de chaleur vient en remplacement d'une chaudière gaz à condensation**, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

Contact CAPEB du Morbihan: [philippe.leray@capeb56.fr](mailto:philippe.leray@capeb56.fr) – 02 52 56 94 14



**NOUS SOMMES LÀ POUR QUE VOUS VOUS CONCENTRIEZ SUR L'ESSENTIEL, VOTRE MÉTIER**

14, BD DES ÎLES - CS 42087 - 56003 VANNES CEDEX  
02 97 63 05 63 - [capeb56@capeb56.fr](mailto:capeb56@capeb56.fr) - [www.capeb.fr/morbihan](https://www.capeb.fr/morbihan)